La fabrique du « théologico-politique » à l'heure de la crise de la démocratie libérale

10-11 juin 2027, Paris-Aubervilliers, Campus Condorcet

Organisation : Léa Barbisan, Bruno Godefroy, Bérénice Palaric, Bruno Quélennec

Avec la participation de : Étienne Balibar, Tormod Johansen, Annette Langner-Pitschmann, Marlène Laruelle, Wolfgang Palaver

Appel à contributions.

Ce colloque international propose d'interroger, du point de vue de la théorie politique, de l'histoire des idées, et de la sociologie des intellectuels, la pertinence des questions « théologico-politiques » pour penser la crise actuelle de la démocratie libérale, ainsi que les réponses à cette crise. Par « théologico-politique », nous entendons ici, de manière provisoire, un type de discours qui a recours à une instance construite comme « transcendante » pour penser l'ordre politique, les fondements de l'autorité et les sources de sa légitimité.

Aujourd'hui encore, cette notion est associée au juriste allemand Carl Schmitt, dont la généalogie des concepts juridico-politiques modernes esquissée dans *Théologie politique* (1922) était liée à un projet politique contre-révolutionnaire. Le colloque ne vise pas à revenir sur la genèse du concept, sur ses usages divers chez Schmitt, ou sur ses interprétations et appropriations multiples. Il s'agira plutôt de placer la « fabrique du théologico-politique » au cœur de l'analyse, c'est-à-dire d'étudier les opérations par lesquelles certains problèmes, conflits ou phénomènes contemporains sont construits et interprétés comme théologico-politiques par différents acteurs. Cette « mise en forme » politique de l'héritage religieux étant le produit d'un travail intellectuel d'élaboration idéologique et politique, on pourra, dans une perspective historique et sociologique, examiner le profil et la trajectoire des acteurs impliqués (philosophes, théologiens, juristes, mouvements religieux ou militants, etc.), la circulation de leurs idées, leurs liens aux mondes politiques et aux institutions religieuses. Au-delà de cette cartographie des discours théologico-politiques contemporains et de leurs acteurs, on s'interrogera aussi, dans une optique davantage théorique, sur ce que le mode de problématisation et la conceptualité « théologico-politiques » permettent de nommer et de penser, et, réciproquement, ce qu'ils tendent à laisser dans l'ombre, voire à occulter, afin de déterminer si cette perspective produit un véritable surcroît d'intelligibilité des crises contemporaines, et dans quelle mesure elle tend au contraire à en obscurcir les ressorts.

Nous faisons l'hypothèse, avant tout heuristique, qu'il est possible de distinguer trois types de discours théologico-politiques normatifs contemporains (pouvant également se recouper) : les discours autoritaires ; les discours démocratiques ; et les discours critiques et émancipateurs. Le colloque sera structuré autour de l'analyse de ces trois paradigmes :

- **Le paradigme autoritaire :** Ce paradigme, lié au concept de théologie politique de Carl Schmitt, reflète la fonction de légitimation de l'autorité remplie par les discours théologico-politiques. Contre la démocratie libérale, ces discours recourent de manière sélective aux traditions théologiques ou religieuses pour élaborer leur critique et proposer une alternative

prenant le plus souvent une forme ethno-nationaliste, hostile aux minorités, et centrée sur un État fort. Le paradigme autoritaire reflète un mode particulier de la relation entre théologie et politique : le passage à l'arrière-plan de la foi et de la dimension éthico-morale de la religion au profit de l'institution et de l'obéissance à une autorité transcendante. Les communications sont invitées à examiner cette relation entre théologie et politique ainsi que les illustrations contemporaines et historiques de ce paradigme, comme le post-libéralisme catholique aux États-Unis, les formes de radicalisme religieux à visée politique, l'alliance entre le pouvoir russe et l'Église orthodoxe etc. Les propositions pourront aussi analyser les conflits qu'engendre cette compréhension particulière du théologico-politique : conflits entre un usage politique de la théologie et l'institution (relations de Carl Schmitt à l'Église catholique, controverse entre J. D. Vance et le pape Léon XIV), usage « sécularisé » de la religion (catholicisme identitaire d'extrême droite, « catholicisme athée » de Charles Maurras), sans pour autant limiter l'étude de ces tensions au christianisme (nationalisme hindou, mouvements islamistes, mouvement national-religieux sioniste…).

- **Le paradigme démocratique :** Certaines des théories les plus exigeantes de la démocratie libérale (de Hans Kelsen à Cécile Laborde, en passant par John Rawls et Jürgen Habermas) entendent fonder l'ordre démocratique sur la légitimité des normes et des procédures, en renonçant à définir le « commun » de façon substantielle. Ce renoncement est contesté par divers mouvements qui entendent mettre la « théologie politique » au service d'une démocratie plus robuste : la démocratie libérale peinerait à légitimer ses institutions et à susciter l'adhésion de ses membres, et resterait tributaire d'opérations de transcendance qu'elle ne peut ni assumer, ni congédier. Ces critiques ont conduit certains auteurs (Charles Taylor, Jürgen Habermas, Hans Joas, Hartmut Rosa, Miguel Vatter, Bruno Karsenti…) à réinterroger les fondements normatifs de la démocratie libérale et, parfois, à réinvestir certaines ressources « théologico-politiques ». On s'interrogera sur la capacité de ces réponses à redéfinir, voire à renouveler, les principes de la démocratie libérale – que l'on pense, par exemple, à la question d'un retour à des formes de religiosité civile ou à la notion de « bien commun », ou de la reconnaissance des raisons religieuses dans l'espace public.

- **Le paradigme émancipateur** : Ici, le recours au théologico-politique vise moins à fonder un ordre politique qu'à rendre visibles et à contester des rapports de domination. Les traditions religieuses y sont mobilisées comme des ressources de critique sociale, de résistance, de mémoire et d'espérance et les discours théologico-politiques critiques prennent ainsi pour objets privilégiés la pauvreté, le colonialisme, le racisme, le patriarcat, les violences de genre, ou encore la destruction écologique. Les questions centrales portent sur les conditions d'une parole véritablement émancipatrice : qui parle, au nom de qui, et depuis quelle position ? Comment éviter que la promesse de libération ne reporte la justice dans un au-delà eschatologique, ou, à l'inverse, que la ressource religieuse ne soit réduite à la simple légitimation d'un programme militant ? Enfin, ces théologies politiques critiques sont souvent conduites à soumettre leurs propres catégories à une analyse réflexive, en décentrant la matrice occidentale et chrétienne du théologico-politique pour l'ouvrir à d'autres traditions religieuses, à d'autres contextes historiques et à d'autres expériences de domination — autrement dit, en la « provincialisant ». On pense par exemple aux théologies de la libération latino-américaine et leur circulation, à la *Black Political Theology*, aux théologies politiques anarchistes ou anarchisantes, ou encore aux théologies politiques écoféministes.

Modalités des contributions

Dans chacun de ces axes, les propositions sont invitées à articuler deux niveaux d'analyse :

1. l'étude des objets, acteurs, concepts et problèmes propres au paradigme considéré ;
2. l'évaluation critique de ce que leur traitement théologico-politique permet de saisir ou tend, au contraire, à obscurcir au regard d'autres modes de problématisation.

Les jeunes chercheuses et chercheurs sont vivement encouragé·es à soumettre une proposition.

Langues des interventions et échanges lors du colloque : anglais et français

Calendrier et modalités de soumission

- Les propositions (2500 signes maximum, espaces compris) doivent être envoyées au plus tard le **31 janvier 2027, à l'adresse theologiepolitique@gmail.com**
- Chaque proposition sera accompagnée d'une courte note bio-bibliographique présentant son auteur.
- Les réponses aux propositions seront envoyées d'ici le **15 février 2027**.